

CAHIER D'INFORMATION

CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS 2025-2026

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



DATES

21 février 2026

ENDROIT

Collège Bourget

65 Rue Saint-Pierre, Rigaud, J0P 1P0

ACCÈS AU STATIONNEMENT

Il sera possible d'utiliser gratuitement le stationnement de du Collège pour la durée du championnat

(voir annexe A)

ACCÈS AU GYMNASÉ

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter l'entrée à l'arrière de l'école, accessible par le stationnement.

HORAIRE

08:30	Demi-finale - Cadet Masculin
09:45	Demi-finale - Benjamin Féminin
11:00	Finale Cadet Masculin / Demi-finale - Juvénile Féminin
12:30	Finale Benjamin Féminin / Demi-finale - Juvénile Féminin
14:00	Demi-finale - Juvénile Masculin
15:30	Finale Juvénile Féminin
17:00	Finale Juvénile Masculin

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	Du 1 ^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012
Cadet	1 ^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2011
Juvénile	1 ^{er} juillet 2007 au 30 septembre 2009

SPECTATEURS

Nous invitons tous les spectateurs et nous leur demandons de respecter la propreté des lieux, les autres spectateurs et les athlètes en compétition.

Nous demandons à tous les spectateurs de demeurer dans l'espace qui leur est désigné afin d'assurer la sécurité et une bonne visibilité pour tous.

Il est également obligatoire pour tous les spectateurs d'enlever leurs bottes avant d'entrer dans les gymnases, afin de préserver la qualité des surfaces de jeu et de maintenir les installations propres.

Les spectateurs d'une école impliquée dans l'événement sont sous la responsabilité des représentants de cette même école présents lors de l'événement. Tout spectateur entravant le bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du complexe sportif.

VÉRIFICATION DES ATHLÈTES

Lors des finales du championnat, la vérification des cartes étudiantes ainsi que la vérification des joueurs sur la liste de S1 se fait systématiquement par un représentant du RSEQ Montréal.

La preuve d'identité doit afficher une photo et la date de naissance de l'élève ou son code permanent. Une photocopie en couleur de la preuve d'identité est également valide. Toutefois, dans le cas d'une photocopie, la signature ou les initiales de la direction d'école ou du responsable des sports doivent apparaître sur chaque photocopie.

Les preuves d'identité suivantes sont acceptées:

- Carte étudiante
- Carte d'assurance maladie avec photo
- Permis de conduire
- Passeport canadien
- Copie de la fiche étudiante de l'élève, signée par la direction de l'école
- Portail de l'élève présenté sur un appareil électronique (photo et code permanent visible)

Une équipe qui ne satisfait pas à cette exigence sera déclarée forfait.

Un joueur qui n'a pas un des documents acceptés par la ligue, tel que spécifié plus haut, ne pourra pas participer au match.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

MÉDICAL

Un thérapeute sportif sera présent sur place lors de l'évènement.

VESTIAIRES

Les équipes se verront assigner un vestiaire pour la journée, mais ces derniers ne seront pas barrés durant les parties. Vos athlètes doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur et de limiter au minimum leurs effets personnels.

En raison de travaux, des salles de classe seront aménagées en vestiaires pour les équipes qui joueront leurs matchs dans les gymnases A-B.

Le collège Bourget et le RSEQ ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'évènement.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.



Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de futsal du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements de l'Association régionale de soccer Concordia (ARSC), les règlements de la Fédération de soccer Québec et les règlements FIFA Futsal.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

ALIMENTATION

Un restaurant d'Aréna sera accessible directement dans le gymnase C, offrant des repas, boissons et collations.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos étudiants-athlètes devront être avisés de l'importance de

maintenir le site propre en tout temps.

RÉSULTATS

Tous les résultats des matchs seront disponibles sur : diffusionS1.com

REMISE DE MÉDAILLES

Des médailles d'or et d'argent seront remises sur place dépendant l'issue du match.

Les remises de médailles seront effectuées à la fin de chaque finale, au centre du terrain.

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite. Les athlètes de l'équipe finaliste doivent rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

REMISE DE BANNIÈRES

Une bannière par catégorie sera remise à l'équipe championne.

Les bannières seront distribuées à la fin de chaque partie.

REMISE DE TROPHÉE

Pour chaque catégorie, un trophée sera remis en plus de la bannière officielle du championnat.

Un trophée du meilleur buteur sera également décerné.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations
concernant le futsal, veuillez
communiquer avec :

Bruno MICHÉE

Coordonnateur de programme

bmichee@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 5